http://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/

GRAINE D'AVENIR
Formation pour adultes

BP REH

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Hippique

– Formation continue –

9 mois | Octobre 2026 à Juillet 2027 | Les Vaseix | Niveau 4

Principaux débouchés

Devenir responsable d'entreprise hippique (entraîneur d'écurie de trot, galop, d'établissement équestre ou d'écurie de propriétaire), responsable du piquet de chevaux (premier garçon, groom), responsable des déplacements du piquet de chevaux (garçon de voyage, groom), soigneur responsable d'écurie, responsable d'élevage.

Objectifs visés et Évaluables

- Se situer en tant que professionnel de la filière hippique
- Assurer le fonctionnement courant et la définition des évolutions de l'entreprise hippique
- Organiser le cadre de travail et de pratiques avec les équidés de l'entreprise hippique
- Assurer la conduite technique de la cavalerie
- Manipuler des équidés à pied
- Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements de l'entreprise hippique

- UCARE : Le choix de l'UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale) est actuellement en cours de validation finale afin de garantir une adéquation optimale avec les besoins en compétences du territoire et les attentes des partenaires professionnels. Le contenu détaillé sera communiqué au bénéficiaire lors de l'entretien de positionnement.

Conditions du métier

Le titulaire du BP Responsable d'Entreprise Hippique exerce son activité au sein d'une structure hippique, qu'il peut diriger ou codiriger. Il peut être salarié, exploitant, associé, ou travailleur indépendant, selon la forme juridique de l'entreprise.
Le métier de Responsable d'Entreprise Hippique s'exerce dans un environnement exigeant, à la fois sur les plans physique, organisationnel et réglementaire, et nécessite une forte polyvalence, une autonomie élevée et un engagement professionnel important.

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac
Les Vaseix
87430 Verneuil sur Vienne
05.55.48.44.30
cfppa.limoges@educagri.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
Cofinancé par l'Union européenne

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers

Pré-requis

Pré-requis réglementaires : Avoir 18 ans
Satisfaire aux tests de positionnement internes écrits et techniques.

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement.

Modalités d'alternance

Le parcours standard comprend 950 h en centre et 420 h en entreprise.
La volumétrie horaire est communiquée à titre informatif.

Une proposition individualisée sera formalisée à l'issue de la phase de positionnement pédagogique et administratif, en fonction des résultats obtenus.

Modalités d'adaptation du parcours

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.
- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).
- Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

Modalités pédagogiques

Articulation entre activités menées en centre de formation et en entreprise (stages). En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).

Contenus principaux de la formation

BLOCS DE COMPETENCES

BC01. Se situer en tant que professionnel de la filière hippique

BC02. Assurer le fonctionnement courant et la définition des évolutions de l'entreprise hippique

BC03.Organiser le cadre de travail et de pratiques avec les équidés de l'entreprise hippique

BC04. Assurer la conduite technique de la cavalerie

BC05. Manipuler des équidés à pied

BC06. Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements de l'entreprise hippique

UCARE : Le choix de l'UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale) est actuellement en cours de validation finale afin de garantir une adéquation optimale avec les besoins en compétences du territoire et les attentes des partenaires professionnels. Le contenu détaillé sera communiqué au bénéficiaire lors de l'entretien de positionnement.

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'échéance de l'enregistrement :
Diplômant	4	40797	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire	31/12/2030

Modalités d'évaluation

Le brevet professionnel "Responsable d'entreprise hippique" est un diplôme organisé en unités capitalisables (UC), spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage.
Hormis l'UC1 (se situer en tant que professionnel de la filière hippique), toutes les capacités constitutives du brevet professionnel font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme RNCP40797BC01 à RNCP40797BC06. + UCARE (Le choix de l'UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale) est actuellement en cours de validation finale afin de garantir une adéquation optimale avec les besoins en compétences du territoire et les attentes des partenaires professionnels. Le contenu détaillé sera communiqué au bénéficiaire lors de l'entretien de positionnement.

Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation) ou un diplôme de niveau 5 (Brevet de Technicien Supérieur).

Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

Tarifs et modes de financement

En fonction de votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation (Transition Pro, mon compte CPF, France Travail, Fonds personnels, Fonds de formation Vivéa... etc…)

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarification-FPCA-27-03-2023.pdf

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

Chiffres clés

Taux (sessions 2023 à 2025 tous sites confondus dispensant la formation)			
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé
1ère session en 2026			

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix Les Vaseix
87430 Verneuil/Vienne
05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur de la formation continue :
(Fonds individuels/mutualisés) : Marie-Pierre JEANTAUD
Tél : 07.85.24.02.26
Mail : marie-pierre.jeantaud@educagri.fr

(Fonds publics) : Corinne VIGNAUD - Les Vaseix
Tél : 05.55.48.44.31
Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Coordinatrice du BP Responsable d'Entreprise Hippique :
Mme Aude-Lyne LE GALL
Tél : 05.55.48.44.30 Mail : aude-lyne.le-gall@educagri.fr

Référente administrative :
Corinne VIGNAUD
Tél : 05.55.48.44.31
Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Référente handicap :
Estelle NGUYEN
Tél : 05.55.48 44 30
Mail : estelle.nguyen@educagri.fr